



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 114634

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prise en charge des enfants atteints d'autisme. De nombreux parents d'enfants autistes se tournent vers des traitements dits comportementaux, qui, très fréquents dans les pays nordiques et dans les pays anglo-saxons, sont très rares en France et ne sont donc pas pris en charge, limitant ainsi leur bénéfice qu'à quelques enfants. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin que la France puisse reconnaître, développer et prendre en charge ces traitements.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114634

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13522